

# Trente ans d'engagement pour un nouvel espace-rue

Les démarches bernoises sont résolument innovantes en Suisse. Tout d'abord le canton de Berne avec les exemples novateurs de Köniz ou de la Seftigenstrasse à Wabern où des journées Rue de l'Avenir ont déjà été organisées en 2000 et 2006. Ensuite la ville de Berne qui mène une politique de mobilité durable depuis 30 ans. Trente ans, c'est aussi l'âge de Rue de l'Avenir.

La ville de Berne est exemplaire en matière de prise en compte des déplacements doux dans l'aménagement urbain. Depuis plus de vingt ans, les autorités misent sur la promotion des transports publics et de la mobilité douce et continuent encore aujourd'hui à la mettre en pratique. La gare entièrement remaniée en 2008 avec sa place dédiée principalement aux piétons et son concept de stationnement vélo en est un exemple. Dans le quartier Länggasse, on pourra voir comment les propositions citoyennes sont intégrées à l'aménagement, notamment par le biais de zones de rencontre à la demande. La Mittelstrasse, fraîchement soulagée de ses chantiers en 2010, est le signe de négociations effectuées dans le cadre de mesures autoroutières: des mesures d'accompagnement pour la modération de la circulation et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ont été effectuées en parallèle.

Le 23 septembre, nous remettons, pour la première fois, le prix «Rue de l'Avenir 2011» à une ville suisse.

## Les trente ans de Rue de l'Avenir

Cette 28e journée sera spéciale pour Rue de l'Avenir puisque ce sera l'occasion de fêter ses 30 ans d'existence, elle a été créée à Ouchy-Lausanne, le 3 octobre 1981 par Pro Juventute et l'ATE. Cet anniversaire sera aussi l'occasion de lancer en Suisse le débat sur le «Code de la rue».

En instaurant le Code de la rue en 2004, la législation belge a apporté d'importantes modifications à l'ancien Code de la route.

Le passage du terme route à celui de rue démontre à lui seul un changement de philosophie de taille: la voie publique n'est plus

réduite à la route dont l'unique fonction est la circulation des véhicules. Elle prend la signification hautement symbolique de la rue qui peut aussi être un lieu de séjour et de détente: Lieu de rencontre de différents usages et usagers de l'espace public, avec la priorité du plus faible sur le plus fort. Cette 28e Journée sera aussi l'occasion de prendre connaissance d'expériences innovantes en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie.



Ferrare capitale de la mobilité douce.  
(photo Alain Rouiller)

## Programme du jeudi 22 septembre Le «modèle bernois»

Le canton de Berne a mis au point une nouvelle approche de l'aménagement des espaces routiers, qu'on appelle aujourd'hui le «modèle bernois». Il prône une planification participative, la cohabitation et non la séparation des différents usages. Il prévoit de plus que la capacité admissible de véhicules est limitée par sa charge sur l'environnement (bruit, pollution), elle doit être inférieure ou au maximum ne pas dépasser les quantités actuelles, la limitation globale des émissions

nocives de CO2 est aussi prise en compte. Enfin, une évaluation est prévue.

Le jeudi après-midi sera l'occasion de visiter plusieurs aménagements en périphérie de Berne – avec les transports publics – à Köniz, Bremgarten et/ou Zollikofen et/ou Brünnen en compagnie de Fritz Kobi, ancien ingénieur d'arrondissement de l'Office des Ponts et Chaussées du canton de Berne.

Heure	Activités
14h00	<b>Départ de la visite</b> , face à l'Hôtel National, Hirschengraben 24 (sortie de la gare par l'escalier ouest de la gare, die Welle). <b>«Le modèle bernois» sur des axes principaux.</b> Visite d'aménagements en périphérie de Berne.
18h00	<b>Fin de la première partie</b>
19h00	Repas en commun pour celles et ceux qui passent la nuit à Berne.
en soirée	<b>Visite de la zone de rencontre de la Vieille-Ville de Berne</b> , classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour le programme définitif voir notre site [www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)

## Europe: les bonnes pratiques

## Le Code de la rue pour un nouvel espace-rue

### Programme du vendredi 23 septembre 2011 à Berne

Heure	Activités
	Arrivée des trains: 8h48 Jura ; 8h52 Neuchâtel 8h54 Valais (Lötschberg); 8h56, Genève, Lausanne, Fribourg et 8h58 Zurich. <i>Possibilité de déposer des affaires à l'Hôtel ADOR, Laupenstrasse 15, entre 8h30 et 8h55 pour celles et ceux qui le souhaitent.</i> <b>Rendez-vous</b> à la place de la Gare, sous la verrière (sortir des quais par le sous-voie)
9h10	Visite en compagnie des collaborateurs du service de la circulation de la Ville de Berne: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Place de la Gare:</b> hiérarchisation des usages, signalétique piétonne, vélostation Milchgässli.</li> <li>• <b>Toit de la gare:</b> Grosse Schanze. <i>Café-croissants (resto CFF). Distribution des badges.</i></li> <li>• <b>Quartier Länggasse:</b> zones de rencontre standards et «à la demande», zones 30 échange avec des riverains. Mesures de modération accompagnant le tunnel autoroutier du Neufeld.</li> </ul>
11h10	<b>Hôtel Ador:</b> retour sur la visite et présentation de la politique de la ville de Berne par Regula Rytz, membre de l'exécutif de la ville de Berne, chargée de la mobilité et des travaux publics. Temps de questions - réponses
12h15	<b>Apéritif et buffet</b>
13h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 ans de Rue de l'Avenir.</li> <li>• Remise du prix Rue de l'Avenir 2011.</li> </ul>
	<b>EUROPE: réalisations innovantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Italie: les ZTL (zones à trafic limité)</i>, Alberto Croce, ancien responsable mobilité de Ferrare.</li> <li>• <i>Allemagne: la modération à grande échelle</i>, Hélène Pretsch, domaine mobilité de la Région Frankfurt-Rhein-Main.</li> <li>• <i>Grande-Bretagne: réalisations innovantes</i>, Anne Jaluzot, urbaniste, ancienne cheffe de projets au sein de la CABE (commission architecture et environnement construit) de la ville de Londres.</li> <li>• <i>France: la métamorphose écomobile de Nantes</i>, Yan le Gal, directeur d'études de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise.</li> </ul>
	<i>Le Code de la rue: aussi en Suisse !</i> , Isabelle Janssens, IBSR Institut belge de la sécurité routière, Bruxelles.
16h45	<b>Fin de la journée.</b> Départ des trains 17h04 (Lausanne - Genève) Neuchâtel 17h12 et Zurich 17h02

**Coût de la journée:** Fr. 180.- (abonnés RdA: Fr. 150.-, étudiants: Fr. 50.-) y compris buffet et documentation.

**Coût pour le jeudi:** Fr. 45.- (abonnés RdA: Fr. 40.-) non compris billets de transports publics; programme au verso.

**Inscriptions:** via notre site Internet ([www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)) **jusqu'au 19 septembre 2011.**

Journée d'étude organisée avec le soutien de l'Office fédéral des routes (OFROU, cellule de mobilité douce) et l'appui de la ville de Berne.

**Partenaire:** Mobilité piétonne

